

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONT-L'ÉTROIT
Séance du lundi 23 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-trois octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, régulièrement convoqué en date du 19 octobre 2017.

La séance a été publique et s'est déroulée sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques TAVERNIER, Maire de la commune, avec l'Ordre du Jour suivant :

- 1- Approbation du PV de séance ordinaire du 22.09.2017.
- 2- BP COMMUNE - DM N°1
- 3- CLECT
- 4- Adhésion au Syndicat Mixte de l'EPTB Meurthe et Madon
- 5- Fonds de coupe 2017 – Parcelle n°24
- 6- Affouages 2017/2018
- 7- ONF : Coupes 2018 – Etat d'assiette
- 8- Entretien de la voirie – Validation des devis établi par l'EPCI
- 9- Equipement STEP – Système automatique
- 10- Evolution du développement des services numériques en ligne : adhésion à SPL X-DEMAT
- 11- Colis des SENIOR année 2017
- 12- Convention de déneigement
- 13- Questions diverses

Présents: Jean-Jacques TAVERNIER, , Michel ROUSSEL et Alain TISSERANT.

Absents excusés : Jean-Paul HILAIRE, Claudine MAURY et Nicole BARTH qui a donné procuration à Monsieur Jean-Jacques TAVERNIER

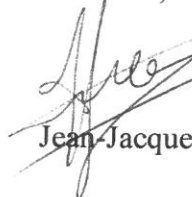
Absents: Pascal GEORGE et Domenico LUZI

Secrétaire de séance :

Le quorum n'étant pas atteint, la réunion du conseil municipal est reportée au samedi 28 octobre 2017, à 09H00, en mairie, avec le même ordre du jour.

La séance est levée à 20h05

Le Maire,


Jean-Jacques TAVERNIER

